

Toulouse, le 20 Janvier 2012

Association VELO

5, avenue F. Collignon 31200 Toulouse

Délégation régionale Midi-Pyrénées de l'AF3V

(Association Française des Véloroutes et Voie Vertes).

J. Savary, délégué régional

Ligue des Pyrénées de Cyclotourisme FFCT

7 rue André Citroën 31130 Balma

B. Aussillou, président

À M. Martin MALVY,
Président du Conseil Régional
de Midi-Pyrénées

**Objet: Demande de transport des vélos dans les bus de remplacement
Toulouse-Albi et Toulouse-Castres-Mazamet lors des travaux du Plan
Rail prévus en 2012 et 2013.**

Monsieur le Président,

Le Conseil Régional de Midi-Pyrénées développe un ambitieux « Plan Rail » de modernisation des lignes SNCF de la région, dont nous réjouissons car il permettra le maintien et l'amélioration des lignes TER de la région.

Dans le cadre de ce « Plan Rail », des travaux pour le doublement de la ligne SNCF Toulouse-Saint-Sulpice-sur-Tarn ont eu lieu pendant 4 mois en Juin, Juillet, Août et Septembre 2011, et ils vont se renouveler aux mêmes périodes durant les étés 2012 et 2013.

Des autobus de remplacement des TER ont fonctionné pendant la période Juin-Septembre 2011 sur les lignes Toulouse-Albi et Toulouse-Castres-Mazamet. Hélas ces bus n'acceptaient pas le transport des vélos dans les soutes, même quand celles-ci étaient vides ou disposaient d'espaces libres suffisants.

Nos associations ont reçu des témoignages d'usagers de ces bus sur des cas de refus concernant des touristes à vélo qui avaient réservé leur billet pour un voyage en TER transportant les vélos et qui n'avaient pas été informés de l'absence de TER et de leur remplacement par des bus n'acceptant pas les vélos.

Ces touristes à vélo n'ont pas pu accéder aux « bus TER », puisqu'on leur interdisait d'y embarquer leurs bicyclettes. Ces refus d'emport des vélos en gare terminus (Toulouse) ont constitué autant de « publicités négatives » pour la région Midi-Pyrénées.

L'Association Vélo (délégation AF3V) et la Ligue des Pyrénées de Cyclotourisme (FFCT) vous demandent de prendre en compte la demande de transport des vélos dans les TER pour les touristes à vélo, sur les lignes Toulouse-Albi et Toulouse-Castres-Mazamet.

.../...

Pour cela, nous demandons que le Conseil Régional de Midi-Pyrénées prévoit que les bus de remplacement mis en place sur les lignes Toulouse-Albi et Toulouse-Castres-Mazamet durant les étés 2012 et 2013 acceptent le transport des vélos dans les soutes, dans les mêmes conditions que les trains TER : c'est-à-dire gratuitement, et dans la limite des places disponibles.

Nous suggérons que cette disposition pourrait figurer dans le Cahier des charges donné aux sociétés de transport bénéficiaires des marchés publics correspondants.

Cette possibilité d'emport des vélos dans les bus de remplacement, destinée principalement aux cyclotouristes, sera aussi utile pour les cyclistes locaux, dans leurs déplacements quotidiens, de façon occasionnelle.

Nous vous remercions de mettre ces mesures à l'étude, et, si possible, de les adopter, ce qui favorisera le tourisme à vélo dans la région pendant les étés 2012 et 2013, notamment les randonnées vers les grands sites touristiques du Tarn et de l'Aveyron.

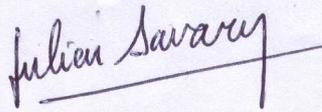
Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments les meilleurs,

Bernard AUSSILLOU



Président
Ligue des Pyrénées de Cyclotourisme
FFCT

Julien SAVARY



Vice-Président
Association Vélo
Délégation Régionale de l'AF3V